

Aide à l'accueil, à l'information et à l'orientation du public

Cour d'Appel de Versailles
5 rue Carnot
78000 VERSAILLES

Votre action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des publics en juridiction encadrée par la Charte Marianne.

Par votre action vous contribuez à l'amélioration de l'accueil des usagers en facilitant les démarches des personnes en difficulté et vous rassurez les usagers présents.

Votre mission :

- Accueillir le public avec politesse et bienveillance ;
- Être à l'écoute des attentes des justiciables, attentif à leurs besoins spécifiques dans leur relation avec le monde judiciaire. Vous pourrez être amené à aider les personnes à lire les documents fournis et à les comprendre ;
- Faciliter le déplacement du public au sein de la juridiction, pour se rendre aux audiences, ainsi que dans les différents services ;
- Apporter un appui logistique et une aide ponctuelle et personnalisée aux usagers en difficulté (aide à la constitution des dossiers, pré-vérification des pièces justificatives...) ;
- Identifier les problématiques récurrentes de l'accueil et de formuler des propositions d'améliorations en coordination avec son tuteur ;
- Accueillir des groupes scolaires (classes ou groupes d'élèves) dans le cadre de visites liées à la découverte de l'institution judiciaire. A cet effet, vous pourrez apporter votre concours :
 - à la logistique des événements : découverte des aspects pratiques qui entourent les événements organisés dans la juridiction (préparation de la salle d'accueil, planification du parcours de la visite...).
 - à la mise en place d'un cadre d'accueil adapté à un jeune public : au sein de l'équipe chargée des visites et en coordination avec celle-ci, vous participerez à la transmission des informations sur le fonctionnement et les contraintes du lieu, assurerez l'accompagnement des groupes scolaires et prêterez une attention particulière aux besoins et interrogations de ce public spécifique.
- Jouer un rôle d'ambassadeur du Service Civique.

Pour découvrir et réaliser votre service civique vous serez accompagné par un tuteur. Tout au long de votre engagement, vous aurez également accès à des formations en lien avec le thème de la citoyenneté.

Cette mission requiert :

- d'avoir envie de développer le sens du contact et de l'écoute,
- de faire preuve de discrétion,
- de se sentir prêt à travailler avec un public en difficulté.

Aucun niveau d'étude n'est requis : le recrutement se fera sur votre motivation.

Ne pourront être considérées que les candidatures des personnes ayant entre 18 et 25 ans à la date de prise de poste. La limite d'âge est portée à 30 ans concernant les volontaires en situation de handicap.

Merci de déposer votre candidature sur le site du SERVICE CIVIQUE et de transmettre les documents suivants :

- Curriculum vitae
- Copie intégrale d'une pièce d'identité en cours de validité

À l'adresse : service-civique.sar-versailles@justice.fr

Quand ?

Date de début de contrat (*en fonction de l'offre*) (8 mois, 24 h/semaine)

Quelle thématique ?

Aide à l'accueil, à l'information et à l'orientation du public

Combien de postes ?

1 poste

Quel organisme ?

Structure d'accueil du volontaire : Cour d'Appel de Versailles